



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 13 mars 2025 à 19h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la **Loi sur les Cités et Villes**, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Andrea Geary, Dominic Tremblay, Florent Ricard, Maurice Brossoit et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes : mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

**2025-03-13-6870 Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 13 mars 2025 à 19 h 00.

Adopté

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

**2025-03-13-6871 Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 13 mars 2025 tel que présenté.

Adopté

Dépôt du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la trésorière, madame Johanne Hébert, dépose le rapport financier consolidé de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023 et le rapport du vérificateur externe préparé par la société BCGO S.E.N.C.R.L.

Madame Chantal Moniqui, associée de la firme BCGO présente le sommaire des résultats de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023.

Période de questions

Aucune question.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

25-03-13-6872

**Il est proposé par monsieur Maurice Brossoit
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 03.

Adopté

André Brunette, maire

Denyse Jeanneau, greffière